

Les personnes handicapées âgées de 16 à 64 ans participent moins souvent à la vie culturelle et citoyenne que les autres. Elles expriment aussi plus souvent un sentiment de solitude ou d'exclusion de la société.

Les personnes handicapées effectuent moins souvent des sorties culturelles, sportives ou artistiques

En 2022¹, 40 % des personnes handicapées² âgées de 16 à 64 ans et vivant à domicile ont fait au moins une sortie de loisir culturel, sportif ou artistique au cours des douze derniers mois, contre 67 % de la population du même âge dans son ensemble (tableau 1).

Les personnes handicapées sortent deux fois moins souvent pour aller au cinéma (24 % contre 48 %) ou pour voir des spectacles (12 % contre 25 %) ou des événements sportifs (12 % contre 23 %). Elles visitent aussi nettement moins souvent des sites culturels (musées, monuments ou sites, 19 % contre 37 %).

Les personnes handicapées participent moins souvent à des activités bénévoles

Les personnes handicapées participent moins souvent à des actions bénévoles ou caritatives que la population dans son ensemble, que cela soit au sein ou en dehors d'une association. En 2022, 10 % des personnes handicapées ont participé à des activités bénévoles, contre 16 % de l'ensemble de la population du même âge.

Elles participent également un peu moins souvent à des activités citoyennes que l'ensemble de la population (10 % et 13 % respectivement). Elles signent des pétitions ou participent à des consultations publiques moins souvent (5 % contre 8 %). Toutefois,

les écarts sont moins importants avec l'ensemble de la population que pour les sorties culturelles. Les personnes handicapées participent ainsi autant que l'ensemble de la population à des activités syndicales, de conseil de quartier ou d'un parti politique et quasiment autant à des manifestations ou protestations pacifiques.

Les contacts sont plus espacés avec les proches et le sentiment de solitude est très répandu

En 2022, 79 % des personnes handicapées de 16 à 64 ans rencontrent ou sont en contact avec leurs familles³ ou leurs amis au moins une fois par mois, contre 92 % dans l'ensemble de la population. Cet écart est largement moins important lorsqu'il s'agit de rencontres avec la famille (-4 points) qu'avec les amis (-10 points).

Plus d'une personne handicapée sur cinq déclare se sentir seule tout le temps ou la plupart du temps. C'est deux fois et demie plus que dans la population (respectivement 23 % et 9 %) [graphique 1]. De même, 29 % des personnes handicapées se sentent exclues de la société, contre 10 % de la population. Par ailleurs, 40 % des personnes handicapées déclarent se sentir heureuses tout le temps ou la plupart du temps, alors que c'est le cas de 69 % de l'ensemble de la population. ■

Pour en savoir plus

> Baradji, E., Dauphin, L., Eidelman, J.-S. (2021, février). Comment vivent les personnes handicapées – Les conditions de vie des personnes déclarant de fortes restrictions d'activité. DREES, Les Dossiers de la DREES, 75.

> Tableaux détaillés : <https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/profil-et-conditions-de-vie-des-personnes-handicapees-au-sens-du-gali/information/>

¹ Les données de l'enquête Statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV) 2023 ne sont pas disponibles au moment de la rédaction de cet ouvrage. C'est donc SRCV 2022 qui a été exploitée.

² Les personnes identifiées comme handicapées ici sont celles ayant déclaré être « fortement limitées »

dans les activités que les gens font habituellement depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé (indicateur GALI).

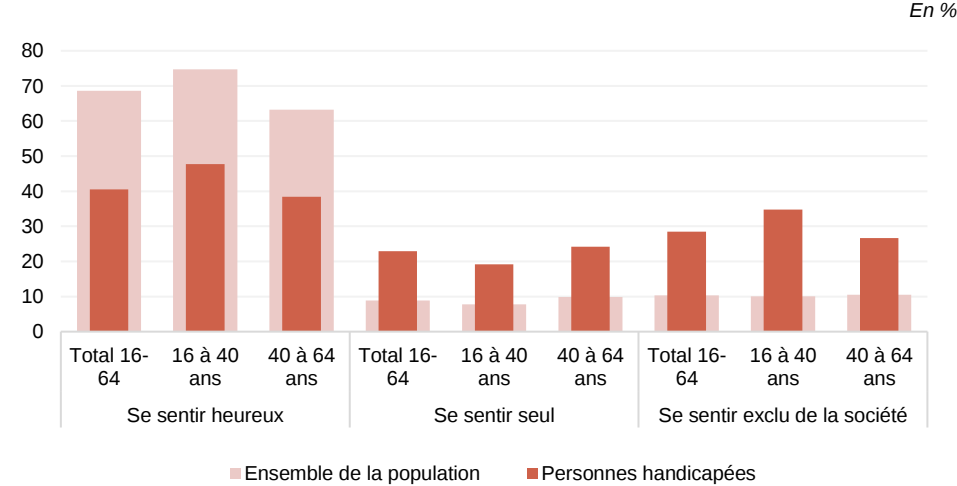
³ En dehors des membres de la famille vivant dans le ménage.

Tableau 1 Activités et rencontres

	En %	
	Personnes handicapées	Ensemble
Faire au moins une sortie de loisir culturel, sportif ou artistique (au cours des douze derniers mois)	40,1	66,9
Aller au cinéma	24,4	48,2
Visiter un site culturel (musée, galerie, monument, site archéologique)	18,6	36,6
Aller à un spectacle (théâtre, danse, opéra ou concert)	12,5	25,1
Aller voir un évènement sportif (match, course, tournoi)	12,2	23,4
Participer à des actions bénévoles ou caritatives	10,4	15,8
Au sein d'une association ou organisation	10,4	15,4
En dehors d'une association	11,4	11,4
Participer à une activité citoyenne (au cours des douze derniers mois)	9,6	12,7
Signature d'une pétition, réponse à une consultation publique	5,4	7,9
Activité d'une organisation syndicale, d'un conseil de quartier ou d'un parti politique	3,7	4,4
Manifestation ou protestation pacifique	1,9	3,0
Rédaction d'un courrier ou e-mail destiné à une personnalité politique ou à un média	1,3	1,4
Rencontrer ou communiquer plus d'une fois par mois avec leur famille¹ et leurs amis	79,1	91,5
Rencontrer ou communiquer plus d'une fois par mois avec leur famille	91,9	96,2
Communiquer plus d'une fois par mois avec leur famille	88,8	94,7
Rencontrer leur famille plus d'une fois par mois	73,0	76,9
Rencontrer ou communiquer plus d'une fois par mois avec leurs amis	84,0	94,5
Communiquer plus d'une fois par mois avec leurs amis	79,6	92,9
Rencontrer leurs amis plus d'une fois par mois	70,7	86,5

1. En dehors des membres de la famille vivant dans le ménage.
Lecture > En 2022, en France, 40 % des personnes handicapées âgées de 16 à 64 ans a fait au moins une sortie de loisir culturel, sportif ou artistique au cours des douze derniers mois, contre 67 % de la population dans son ensemble.
Champ > France (hors Mayotte), personnes âgées de 16 à 64 ans et vivant dans un logement ordinaire.
Source > Insee, enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie 2022, traitements DREES.

Graphique 1 Proportion de personnes déclarant un sentiment de bien-être, de solitude ou d'exclusion



Note > On considère qu'une personne se sent heureuse (respectivement seule) si elle déclare s'être sentie heureuse (respectivement seule) « tout le temps » ou « la plupart du temps » au cours des quatre dernières semaines. On considère qu'elle se sent exclue de la société si elle déclare être « tout à fait d'accord » ou « d'accord » avec l'affirmation « Je me sens exclue de la société ».

Lecture > En 2022, en France, 40 % des personnes handicapées âgées entre 16 et 64 ans se sentent heureuses. Cette part s'élève à 69 % dans l'ensemble de la population.

Champ > France (hors Mayotte), personnes âgées de 16 à 64 ans et vivant dans un logement ordinaire.

Source > Insee, enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie 2022, traitements DREES.